

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15232**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence Sciences Humaines et Sociales Mention : Géographie et Aménagement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Université de Franche-Comté - Besançon, Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'Université de Franche-Comté, Recteur d'Académie Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

121 Géographie, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours :

- 1 : Géographie et Aménagement, préparatoire aux métiers de l'aménagement
- 2 : Géographie et Histoire, préparatoire aux métiers de l'enseignement du second degré
- 3 : Géographie, Histoire, Français, préparatoire aux métiers de l'enseignement du premier degré

Les titulaires du diplôme sont dotés d'un esprit d'analyse et de synthèse indispensable pour participer à l'élaboration des projets de développement local. Ils délimitent les périmètres de réflexion et de recherche, posent une problématique pertinente, organisent leur raisonnement et possèdent un recul critique (sur les sources, sur les démarches). Maîtrisant les connaissances fondamentales en géographie (physique, humaine, économique et régionale) ils intègrent les dimensions spatio-temporelles et les principaux éléments théoriques dans les analyses de données socio-économiques du territoire. Ils utilisent quotidiennement les outils informatiques (suite bureautique) et travaillent en équipe. Ils cherchent et contextualisent l'information, la mettent en perspective. Ils exploitent l'information qui se présente sous les formes les plus diverses (textes, graphiques, données numériques, iconographie (de la photo en passant par les cartes thématiques ou synthétiques à toute échelle, ou les images de télédétection), documents réglementaires, ...).

En tant que géographes, ils disposent de savoir-faire disciplinaires leur permettant d'intervenir dans les projets d'aménagement et la réalisation de diagnostics territoriaux entre autres. Les titulaires de la licence de géographie et aménagement mettent à disposition de leur employeur leur capacité à maîtriser la chaîne du traitement de données afin d'identifier les axes d'intervention :

- Ils collectent l'information en menant une recherche bibliographique avancée, en sachant où chercher dans les principales bases de données et en effectuant des relevés terrains.
- Ils développent des outils de collecte de données spécifiques (élaboration de questionnaires, échantillonnage, ...).
- Ils structurent ces données à l'aide de SGBD et les interfacent avec des SIG.
- Ils utilisent les traitements statistiques jusqu'à l'analyse multi variée et sont à même de tester des modèles basiques d'analyse spatiale.
- Ils participent à l'interprétation des données et lors de la phase de synthèse.
- Enfin, ils représentent l'information et la communiquent en fonction des publics ciblés. Ils maîtrisent les traitements cartographiques (logiciel de cartographie automatique, SIG, webmapping), iconographiques (logiciels de dessin) et produisent des rapports de synthèse.

En tant qu'aménageurs ils connaissent et comprennent l'environnement de l'aménagement du territoire.

- Ils maîtrisent les compétences des acteurs de l'aménagement du territoire et leurs articulations et donc leurs leviers d'action.
- Ils connaissent les outils réglementaires de base (Carte Communale, Plan Local Urbanisme, Schéma de Cohésion Territoriale, Plan de Déplacement Urbain ...).

- Ils ont la capacité de travailler en équipe et possèdent les notions d'ingénierie de projet.
- Ils ont l'ouverture d'esprit nécessaire permettant de discuter avec des spécialistes de domaines connexes.

Pour les titulaires des parcours 2 et 3, ils doivent prolonger leurs études en Master pour enseigner dans l'enseignement primaire ou secondaire. Ils peuvent aussi postuler dans le domaine de la formation.

Les titulaires du diplôme possèdent un socle de connaissances qui leur permet :

- de saisir les enjeux environnementaux de la planète, ses modes d'occupation et d'exploitation. Ils comprennent les interrelations entre les différentes composantes du système terre et sont capables de dialoguer avec les spécialistes des autres disciplines.
- d'analyser les enjeux sociaux, économiques et culturels qui animent et structurent les territoires ;
- d'interpréter les dynamiques spatiales de l'espace français (à toutes les échelles), de les contextualiser dans le système européen ;
- de comprendre l'environnement économique international et ses implications aux différentes échelles : régionalisation de blocs économiques, émergence de nouvelles puissances et diversification des Suds. Ils sont conscients des impacts locaux de processus globaux ;
- d'apprécier le rôle des différentes mobilités sur les transformations de l'espace et du tissu urbain ;

- d'approcher les principaux modèles théoriques de la localisation et de la distribution.

Armés de ces connaissances, ils possèdent une nécessaire approche critique des lieux pour les **contextualiser lors d'un diagnostic territorial** et être pertinent dans la gestion des échelles et des dimensions spatio-temporelles. Ils développent un cadre de réflexion, une approche de type systémique qui intègre le rôle des acteurs territoriaux. Ils sont conscients d'une nécessaire approche pluridisciplinaire pour saisir la complexité des interrelations homme (société)- milieux et développent une approche critique.

Pour les diplômés du parcours 1, ils sont capables de maîtriser toute la chaîne du traitement de la donnée, ce qui lui permet d'être autonome dans son travail et de maîtriser tout le processus, du recueil au rendu, en passant par les étapes essentielles du traitement des données et de leur analyse. Il est capable :

- de rassembler des informations provenant de sources multiples et ayant des formes très diverses (textes, graphiques, données numériques, iconographie (de la photo en passant par les cartes thématiques ou synthétiques à toute échelle, ou les images de télédétection), documents réglementaires, ...). Ils les comprennent, les trient, en analysent la pertinence, les hiérarchisent, et vérifient la qualité des sources.
- de constituer des données pertinentes en développant un processus de recueil (technique d'échantillonnage, d'enquête).
- de traiter l'information, en utilisant entre autres les logiciels métiers tels que les SIG.
- d'analyser les traitements réalisés et de les confronter aux connaissances et aux modèles théoriques.
- de synthétiser et communiquer les résultats de l'analyse dans un rapport écrit ou oral en préparant des supports de communication adaptés.

Enfin, ils ont acquis une culture d'aménageurs. Au travers des projets menés chaque semestre, ils ont pris l'habitude de répondre à des mises en situation, en travaillant en équipe et en acquérant progressivement une capacité à gérer leur temps et à être autonomes.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés peuvent travailler dans les secteurs privés, public et associatif. Les secteurs d'activités accessibles au diplômé sont :

- Les services de l'Etat possédant une compétence d'aménagement de l'espace tels que dans les secrétariats généraux pour les affaires régionales, les directions départementales des territoires, ...
- Les services des collectivités territoriales (communes, communauté de communes, communautés d'agglomération, communauté urbaine, pays, conseil général, conseil régional) tels que le service d'urbanisme dans une commune, le service aménagement du territoire d'une région, ...
- Les sociétés d'économie mixte (SEM)
- Les chambres consulaires (chambre d'agriculture ou des métiers, ...)
- Les bureaux d'études
- Certaines associations (protection environnement, ...)
- Les établissements de formation (initiale ou continue)

Les titulaires de la Licence de géographie-aménagement pourront poursuivre dans le champ géographie - aménagement : Dans le Master ISA (information spatiale et aménagement) Co habilité par l'Université de Franche-Comté et de Bourgogne ; Dans les Masters de géographie (rural, environnement, urbain,...), d'aménagement ainsi que dans le champ recherche.

Les titulaires de la Licence de géographie-aménagement parcours bi et tri disciplinaire pourront poursuivre dans les Masters Enseignement des Universités préparant aux concours d'enseignement.

Ce diplômé peut prétendre aux emplois suivant :

- Assistant de développement local
- Agent de développement territorial, de pays ...
- animateur de contrat de pays/ville ...
- Chargé de mission ou d'études dans le cadre des métiers de l'aménagement du territoire, de l'ingénierie territoriale, de l'urbanisme.
- Emplois issus des concours de la catégorie A, cadres de l'administration publique
- Métiers de l'Enseignement (dans les écoles maternelles; élémentaires; secondaires) sous condition de poursuite dans un Master.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1808 : Information géographique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence Géographie et Aménagement est conforme au système Européen. Elle est accessible avec le baccalauréat ou équivalent. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 180 crédits ECTS. Les enseignements théoriques et professionnels sont décomposés en Unités d'Enseignements ou de professionnalisation (UE) capitalisables, soumises à évaluation (contrôle continu, examen terminal, validation de stage. Elle se déroule sur 6 semestres de 30 ECTS chacun (6 crédits/ UE), soit environ 650 heures de travail (encadré et personnel) par semestre. Elle favorise la mobilité des étudiants en leur permettant de valider un ou deux semestres dans une université dans le cadre de la mobilité étudiante (programme Erasmus et Crepuq, ISEP, accords interuniversitaires).

Le parcours Géographie et Aménagement cumule 24 unités d'enseignement (UE) disciplinaires obligatoires, le parcours bidisciplinaire (Géographie et Histoire) contient 12 unités disciplinaires de géographie et 12 unités disciplinaires d'histoire, le parcours tridisciplinaire (Géographie, Histoire, Français) regroupe 12 unités disciplinaires de géographie, et 6 unités disciplinaires d'histoire et 6 unités disciplinaires de français. Ils comportent tous une unité transversale par semestre qui consiste en l'apprentissage d'une langue (pour certains 2) et du maniement des outils informatiques (semestres 1 et 2), puis d'une langue et d'une unité de préprofessionnalisation (semestre 3 à 6) pour le parcours Géographie et Aménagement, et d'une ou deux langues avec une unité de culture générale pour les deux autres parcours.

Les UE1 et UE2, bases du socle de connaissances fondamentales disciplinaires, sont communes aux 3 parcours. Elles représentent 50% du temps d'enseignement et apportent les principaux éléments de culture géographique et la méthodologie d'analyse des documents, de

synthèse, de rédaction et de présentation.

Les UE 3 et UE 4 se diversifient en fonction du parcours :

Dans le parcours aménagement :

L'UE3 regroupe les apprentissages liés à la discipline géographique : comment faire des cartes, comment recueillir et traiter les séries de données, développer les approches des bases de données et leur interfaçage avec les SIG, exploiter les potentiels des SIG et réaliser des présentations adaptées aux différents publics.

L'UE4 apporte les connaissances nécessaires au domaine de l'aménagement et accueille des professionnels qui mettent en perspective les éléments théoriques vus en cours.

Dans le parcours bidisciplinaire, les UE3 & UE4 sont composées des enseignements des quatre périodes historiques (antique, médiévale, moderne et contemporaine) à égalité. Les étudiants développent leur culture historique et les méthodologies propres à l'histoire.

Dans le parcours tridisciplinaire, l'UE3 est composée d'enseignements couvrant les quatre périodes historiques et l'UE4 regroupe des enseignements sur la littérature française.

Modalités de contrôle des connaissances: contrôle continu en cours de semestre ou examens en fin de semestre pour les étudiant/es qui s'inscrivent en "Dispensé/es de Contrôle Continu", chacune des UE sanctionne un savoir théorique, ou professionnel.

Le volume horaire en informatique de la formation permet aux étudiants de passer la certification Internet et Informatique (Compétences du référentiel C2i - niveau 1).

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		IDEM
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence :	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1 août 2011 publié au JO du 11 août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 juillet 2012 Numéro d'habilitation : 20081428

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret VAE du 24 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu1/ufc/l-universite-en-chiffres---ofve-3-devenir-et-insertion-44-81.html>

Autres sources d'information :

Site Internet de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société: <http://slhs.univ-fcomte.fr>

Site Internet du Département : <http://slhs.univ-fcomte.fr/pages/fr/menu195/formations/licences-shs-5965.html>

Université de Franche-Comté

Lieu(x) de certification :

Université de Franche-Comté UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société 30-32 rue Mégevand 25030 Besançon cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Franche-Comté UFR Sciences du Langage de l'Homme et de la Société 25000 Besançon

Historique de la certification :